

IMPLIQUES !

Depuis maintenant un an, nous nous efforçons de développer une activité syndicale correspondant à la place nouvelle que prennent les retraités dans notre société: nous vivons plus nombreux et plus impliqués cette troisième période de la vie après celle de la formation (« un petit tiers ») celle de l'activité (« un gros tiers »).

Ce « troisième tiers » cristallise bien des enjeux (voir par exemple nos infos en pages

2 et 3) qu'il faut intégrer pleinement dans nos problématiques syndicales.

Nos questions et préoccupations spécifiques mais aussi souvent communes avec les jeunes et les actifs légitiment notre pleine implication dans la vie de notre fédération et l'action à leurs côtés.

Bien des progrès restent à accomplir pour que chacune et chacun d'entre nous trouve avec la SFR85 les moyens

de faire entendre sa voix, en fonction de sa situation et de ses impératifs. Rencontres conviviales, démarches ou manifestations, prochain congrès de la FSU, avis, contributions, propositions, témoignages, liens avec les autres adhérents de la Fédération Générale des Retraités de la fonction publique... Les occasions ne manquent pas !

Contribuez !

Le groupe d'animation

BREVE

Rencontre en Pays de Loire

Les responsables des retraités FSU des 5 départements se sont retrouvés le 17 décembre à Angers. Au cœur de l'échange d'expériences départementales: la place nouvelle des retraités dans notre société et le déve-

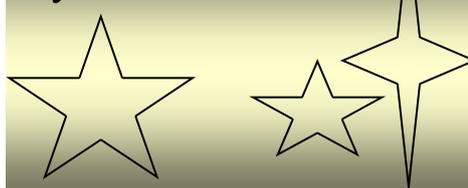
loppement d'un syndicalisme intégrant pleinement leurs aspirations et leurs besoins: repérage des progrès accomplis et des difficultés rencontrées... Sitôt passé le Congrès National de Poitiers, la prochaine rencontre se penchera tout particulièrement sur l'activité au sein des CODERPA et

avec la FGR.

Philippe MARTON



Joyeuses fêtes à tous !



Dans ce numéro :

Vers une vraie citoyenneté des retraités ?	2
Congrès FSU 85	2
CODERPA: protocole d'accord	3
Quelques questions	3
Chantons et écrivez !	4

CODERPA* : vers une vraie citoyenneté des retraités ?

* Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées

La Vendée connaît des évolutions sociales accélérées notamment liées à l'accroissement rapide du nombre de retraités et aux modifications de leurs besoins et aspirations. Pourtant, le Conseil Général de Vendée (comme d'autres) ignore superbement leur avis pour la définition des politiques publiques.

« Il existe encore aujourd'hui des départements qui ne réunissent pas ou peu leur CODERPA; qui ne les consultent pas ou peu; qui n'écoutent que peu ou pas du tout leurs avis. L'Association des Départements de France et les organisations représentatives de retraités et personnes âgées s'accordent pour que, désor-

mais, les CODERPA puissent exister, fonctionner et être respectés et écoutés... Un décret doit fixer un ensemble de règles minimales de fonctionnement. »

A la suite de nombreuses interventions intersyndicales ayant conduit à une série de concertations, un projet de décret (disponible à la SFR85) a donc été remis à la Ministre DELAUNAY. Il précise les missions élargies confiées aux Comités, leur composition, leur fonctionnement, des modalités de leur communication, de la formation des membres...

(voir les extraits ci-contre)

« Ce protocole a vocation à réaffirmer la pleine citoyenneté des personnes quelque soit leur âge. »

Le début du changement pour la Vendée ?

En tout cas, l'intersyndicale retraités entend bien s'appuyer sur ce cadrage pour que les pratiques départementales évoluent au bénéfice des vendéennes et vendéens. C'est pourquoi, sitôt la signature de l'ensemble des partenaires, nos organisations* demanderont à rencontrer ensemble le Président du Conseil Général pour réclamer la mise en œuvre de ces dispositions.

Le groupe d'animation SFR85

* CGT, FSU, CFDT, FGR-FP, Solidaires, UNSA. Invitation est lancée à FO pour s'associer.

Congrès Départemental FSU

Judi 24 janvier 2013
Lycée De Lattre de Tassigny
-LA ROCHE SUR YON-

Un congrès départemental est un moment privilégié d'échange et de réflexion collective. Bilan de l'activité, progrès, insuffisances, perspectives, évolutions de la société, de nos métiers, de la place des retraités, enjeux communs à tous, solidarités à construire, campagnes d'opinion à mener ... Les sujets ne manquent pas et les entrées sont multiples. Les retraité-e-s y ont toute leur place, pour eux-mêmes comme pour les actifs, retraités de demain.

Tout-e- adhérent-e- retraité-e- peut participer. Il suffit de s'inscrire auprès de la FSU85, de son syndicat National ou de l'un des membres du Groupe d'animation de la Section Fédérale des retraités.

À partir de 8 h 30: accueil des participants
9 h : présentation des travaux et intervenants
9 h 30: *en France, en Europe et dans le monde, pour des alternatives économiques, sociales et écologiques, pour les droits et libertés*
avec Monique DAUME, Rapporteuse Générale au Congrès National de Poitiers
11 h 30: vie de la Section, votes, mandatemments
12 h 30: repas en commun
14 h: deux commissions:

- *Education, formation, culture et recherche*
- *Quelle FSU pour quel syndicalisme ?*

16 h: synthèse et clôture

Protocole d'accord ADF (Départements)/organisations représentatives (extraits)

« ... D'un département à l'autre, la composition, les modalités de fonctionnement, les responsabilités même données aux CODERPA ne sont pas identiques. Il est apparu ... qu'il était temps de donner un nouveau souffle à la démocratie participative des retraités dans le cadre départemental... »

« ... La France va connaître dans les prochaines décennies, une augmentation très importante de sa population âgée de plus de 60 ans. Et l'essentiel de cette population en forte croissance sera en bonne santé et autonome. Il s'agit dès lors, au-delà des strictes compétences médico-sociales, de faire en sorte que les retraités puissent donner leur avis sur tous les aspects de la vie sociale ayant un impact sur leur vie quotidienne... »

transports, logement, urbanisme, accès à la santé, à la culture, sport,, vie associative ... »

« ... Le CODERPA doit pouvoir s'autosaisir de tous les sujets où il estime que sa contribution pourrait être utile... »

« L'hétérogénéité de la composition des CODERPA (...) crée de la confusion et empêche un fonctionnement harmonieux... Nous proposons que tous les CODERPA comptent désormais 2 collèges :

- un 1^{er} collège représentant les retraités et personnes âgées,
- Un 2nd représentant tous les autres acteurs (élus, administrations, professionnels, personnalités qualifiées...)

Il nous paraît essentiel de mieux

mettre en exergue le 1^{er} collège, le seul qui, en réalité, fonde la légitimité du CODERPA... Nous proposons qu'il soit composé :

- des représentants locaux titulaires et suppléants des 16 organisations membres du CNRPA,
- des représentants titulaires et suppléants d'associations et d'organisations syndicales reconnues localement (...),
- de retraités dites personnalités qualifiées... »

« ... Le protocole a vocation à montrer à quel point les conseils généraux ont besoin et envie que les retraités et personnes âgées participent activement à la définition des politiques qui les concernent... »

Quelques questions parmi beaucoup d'autres ...

Les retraités sont de plus en plus nombreux dans le département. Ils vivent de plus en plus longtemps en bonne santé. Mais avec l'âge, les besoins pour faire face à la maladie sont plus importants.

Les réponses apportées diffèrent grandement selon la région où l'on habite, selon les moyens financiers dont on dispose.

Des formules d'habitats plus ou moins collectifs, voire mutualisés, voient le jour, permettant de vivre le grand âge chez soi.

Certaines communes s'inquiètent de l'absence sur leur territoire ou du non remplacement de médecin généraliste. Des malades se retrouvent en difficulté pour échapper aux consultations à honoraires

exorbitants.

Qu'en est-il en Vendée ?

Comment établir un état des lieux correct sans études et concertations approfondies ?

La presse locale s'est fait l'écho ces derniers mois d'installations de maisons de la santé. Résultats d'initiatives communales, ou intercommunales bénéficiant de subventions départementales. Polémiques aussi au sein même de communautés d'agglomérations pour décider ou non de nouvelles installations sur ces territoires...

Si l'on ne veut pas hypothéquer l'avenir des générations futures, il va bien falloir qu'élus et citoyens établissent des constats partagés et anticipent les réponses aux besoins sociaux.

Voilà au moins qui soulève deux questions clés:

- La réflexion sur le maillage sanitaire est devenue indispensable. Elle engage des logiques d'aménagement du territoire.

- Quelle est et quelle doit être l'orientation

de la politique départementale ?

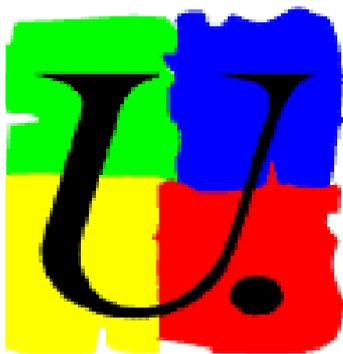
Des médecins plus nombreux manifestent leur souhait d'exercer une activité salariée au sein de centres, comme en attestent déjà plusieurs expériences en Sarthe. Faut-il les encourager ? Comment ?

Claude RIVE

F.S.U.85 S.F.R.

Cité des Forges
Bât. A Esc. E porte 133 BP 01
85001 la Roche-sur-Yon Cédex
tél + fax : 02-51-05-56-80
courriel : fsu85@fsu.fr

Rédaction: F.Bourdet, F.Célérier,
C.Férignac, M.F & J.P.Majzer,
P.Marton, E.Mathé, D.Poussin, C.Rivé



**Vous pouvez aussi
nous retrouver sur
<http://sd85.fsu.fr/>
rubrique « retraite »**

Sorties, rencontres, voyages, visites...

La retraite, c'est du temps pour soi. Cette page se veut une petite fenêtre ouverte sur les mille et une activités choisies qui nous et vous occupent, sur des lieux, des moments, des émotions ou des rencontres que nous avons plaisir à partager.

Ecrivez-les nous !

Pour ce numéro, nous avons demandé à **Laurence DESPEYRIERES** de nous présenter l'association Chants-Sons. (Propos recueillis par **Chrystel FERIGNAC**)

Comme tous les ans depuis 1995, l'association "Chants-Sons" proposera en février et mars prochains des spectacles de chanson selon un concept alliant culture et convivialité.

Les 5 objectifs fixés au démarrage de l'opération sont toujours les mêmes :

- *Soutenir la création artistique et diffuser du spectacle vivant en chanson d'expression française*
- *Rechercher de nouveaux publics ne fréquentant pas (ou peu) les lieux culturels*
- *Favoriser l'approche de ce public vers les lieux culturels*
- *Démontrer que la chanson est un art de proximité*
- *Démystifier la notion d'artiste inaccessible.*

*L'association Chants-Sons a voulu permettre à la chanson de qualité d'être « véhiculée » vers un plus large public, cela explique sa politique de diffusion culturelle. Au total, **81 spectacles** sont au programme cette année dans les Pays de la Loire.*

28 groupes d'artistes professionnels venus de toute la France, et pour l'un d'entre eux du Québec sont à l'affiche, pour des spectacles ouverts au public.

*Un festival singulier qui s'attache à porter la chanson essentiellement **chez des « habitants accueillants »** qui ouvrent leur maison pour recevoir artistes, techniciens et public dans leur salon, le garage ou l'atelier.*

*Les **établissements** scolaires, les maisons d'accueil spécialisées, ESAT, ateliers thérapeutiques, EHPAD, maisons de quartier et autres petites salles communales sont aussi des lieux de prédilection pour du spectacle vivant, au plus près des gens.*

À l'issue du concert, spectateurs, artistes se retrouvent autour d'un buffet préparé par leurs hôtes pour de beaux moments d'échanges qui prolongent le plaisir de la rencontre.

Les espaces de concert à domicile étant restreints, il est indispensable de réserver sa place par téléphone.

Modalités pratiques et programme détaillé sur le site de l'association : www.chantappart.fr

CHANTS SONS PRÉSENTE

chant' d'appart

le festival 2013

DU 01^{ER} FÉVRIER AU 07 AVRIL 2013

APPEL D'AIR + BATpointG + BENJAMIN PIAT + BENOIT MOREL
CHLOÉ LACAN + CLAIRE DANLALUNE + DELLY' K
DELPHINE COUTANT + DIMONÉ + FLOW + FRASIAK
GÉRALD GENTY + IOANÉS TRIO + JEANNE PLANTE + LA CASA
LE PIED DE LA POMPE + LES DELFES
LILI CROS + THIERRY CHAZELLE + LISIDOR + LUCIEN CHÉENNE
MÉLISSMELL + MORAN + NEVCHEHIRLIAN + RACHIDA BRAKNI
SARAH OLIVIER + TITI ZARO + VINCENT LOISEAU [KWAL]